

DEUXVILLE - INFOS

SPECTACLE DE LA MERIDIENNE : RITES

- CONFERENCE DANSEE LOUFOQUE -

Un spectacle délocalisé de la Méridienne (théâtre de Lunéville) sera proposé

le vendredi
06 novembre
à 18h00 ET 20h30
à la salle polyvalente
de Deuxville.

Plein tarif : 8 €, Tarif réduit : 5,5 €, Abonné : 4 €

Les INSCRIPTIONS SONT OBLIGATOIRES

en téléphonant au **03-83-72-05-64** à la Communauté de Communes

Le port du masque sera obligatoire et les distances de sécurité respectées.

JEUNESSE :

Le chantier jeune cet été s'est très bien passé !

Le « range vélos » est en place devant l'école, l'hôtel à insectes et les nichoirs seront bientôt installés.

Une réunion animée par JTS en collaboration avec la mairie et le foyer rural sera programmée prochainement pour les jeunes.



FIBRE :

Le village est maintenant relié à la fibre.

Les habitants qui souhaitent en bénéficier doivent prendre directement contact avec un opérateur téléphonique.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Deuxville est un village très ancien.

La découverte d'armes, d'un cimetière Gallo-Romain et d'un bronze de l'empereur romain Vespasien prouve sa lointaine origine.

Dom Calmet, historien de la Lorraine, pense que le nom de Deuxville vient de **deux mots latins : duae villae, deux fermes.**

Dans les archives départementales il est fait mention du nom de Deuxville à partir de 1347. Il est difficile de dire avec précision ce qui s'est passé entre l'époque Romaine et le 14^{ème} siècle.

Au point de vue religieux, il est certain que deux paroisses se partageaient notre territoire. La **paroisse Notre Dame de Laoustre** (l'Aoultre ?, Laoultre ?) comprenait les habitations situées sur la rive gauche du ruisseau Le Breuil (7 ou 8 maisons). Il ne reste plus trace de son église. La

paroisse Saint-Evre était la bourgade la plus importante. Elle comprenait toutes les maisons de la base de la colline jusqu'au ruisseau. Son église était bâtie sur la colline, assez isolée. Au début du 18^{ème} siècle, elle fût démolie et reconstruite à sa place actuelle.

Petit à petit c'est le nom de Deuxville qui a prévalu pour désigner l'ensemble des deux paroisses.

Si je devais donner un titre à ce deuxième mot en tant que maire, il s'appellerait « **MERCI POUR VOTRE TRAVAIL** ».

En rappel du premier bulletin, il s'agira de vous parler des personnes qui font vivre la commune de Deuxville, qui l'entretiennent et la rendent aussi agréable que possible. Sans leur travail, je pense que nous serions complètement débordés et certainement perdus dans la gestion du village.

Jennifer, la secrétaire de mairie connue de tous les habitants de Deuxville, m'a pris sous son aile pour me montrer tous les rouages de cette incroyable machine administrative, dévoreuse de temps. Les jours de présence, j'apprends beaucoup à ses côtés et son avis sur bien des questions compte beaucoup. Les conseillers sont aussi friands de ses conseils avisés et de sa réactivité. Vous venez souvent aux permanences et vous avez pu constater qu'elle essaye de répondre au mieux à vos besoins. Je la remercie pour tout ce travail.

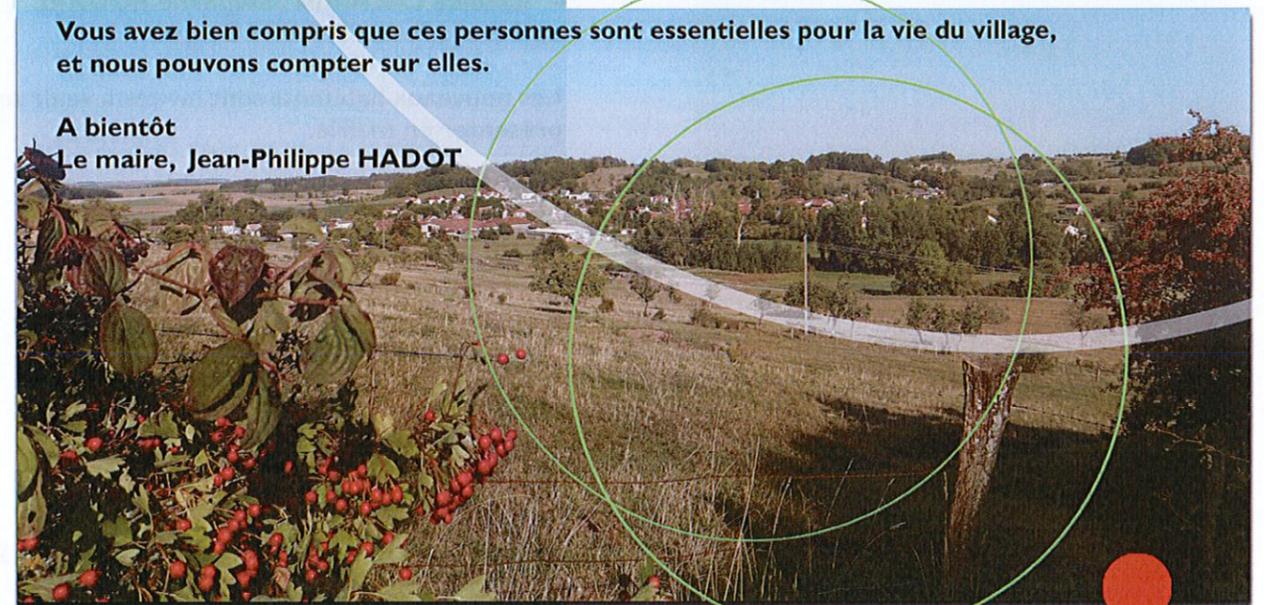
Stéphane, l'employé communal, entretient le village. Je suis toujours épaté par la polyvalence des employés communaux, je peux vous dire que Stéphane tient son rang. Depuis notre prise de fonction, il ne chôme pas, passant de la tondeuse au tracteur, du tracteur à la mini-pelle. Il propose des solutions quand une difficulté se présente, amène son expérience et le travail est toujours bien fait. Vous le rencontrez souvent dans le village, un petit mot gentil lui redonne toujours le sourire et de l'énergie pour la journée. Je le remercie pour tout ce travail.

Enfin, Francine, la femme de ménage, effectue ce travail ingrat, qui est de nous rendre les lieux publics le plus accueillant possible. Le travail n'est pas toujours évident, dans des locaux usés par le temps, mais elle s'en sort avec brio. Je la remercie pour tout ce travail. Deux personnes travaillent aussi pour la commune, même si elles ne sont pas employées par la mairie : il s'agit de Marie-line, qui effectue le ménage à l'école, et Nathalie, qui est ATSEM à l'école de Maixe. Je les remercie pour tout ce travail.

Vous avez bien compris que ces personnes sont essentielles pour la vie du village, et nous pouvons compter sur elles.

A bientôt

Le maire, Jean-Philippe HADOT



... L'équipe des employés communaux



Jennifer GASPARD
Secrétaire de mairie

Jennifer a travaillé deux ans à la mairie de Drouville. Depuis plus de 20 ans elle est partagée entre la mairie de Deuxville (16h00 par semaine) et celle d'Anthelupt (19h00).



Stéphane CHEVALLIER
Employé communal

Employé à Deuxville depuis février 2016, Stéphane a travaillé pendant longtemps dans le bâtiment et dans les travaux publics. Il a un contrat de 27,30 heures annualisées.



Francine WALDT
Employée communale

Francine travaille à la mairie depuis très longtemps. Elle a d'ailleurs toujours habité dans le village de Deuxville (sauf pendant 5 ans où elle est partie vivre à Lunéville). Elle entretient les locaux de la mairie.

Bien qu'employées par le Syndicat Intercommunal Scolaire (SIS), **Nathalie JOLY** et **Marie-Line LENOIR**, travaillent au service des deuxvillois en étant respectivement ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) à Maixe et femme de ménage à l'école de Deuxville.

... L'état civil

Ils viennent d'arriver à Deuxville :

- **Rachida LALAIBIA**, **Stéphane ROUXEL**
et leurs enfants, 1A rue du Cougnat

Les nouveaux habitants sont invités à venir se présenter en mairie.

Il nous a quitté :

- **Jacky MARTIN** (18/08/20)
Toutes nos condoléances

Il vient de naître :

- **Adam BESSONNAT** (11/09/20)
Toutes nos félicitations

Pour contacter la mairie :

Tél. : **03 83 73 40 73**

Courriel : **commune.deuxville@orange.fr**

Horaires d'ouverture au public :

le mardi de 10H30 à 12H00 et le jeudi de 16H30 à 18H00

Si toutefois vous ne pouvez pas vous rendre à la mairie pendant ces horaires, il est exceptionnellement possible de prendre rendez vous avec le maire ou un membre de l'équipe municipale à un autre moment.

**N'HESITEZ PAS A UTILISER
LA BOITE AUX LETTRES DE
LA MAIRIE POUR DEPOSER
VOS IDEES
POUR LA COMMUNE**



LE PLU :



Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document qui fixe les règles d'urbanisme d'une commune (en remplacement des POS : plan d'occupation des sols). Il définit les règles applicables en matière d'usage des sols, de volumétrie et d'implantation des constructions, de stationnement ou encore de transports.

Il est opposable aux administrations, aux promoteurs, aux particuliers qui souhaitent construire ou modifier un bâtiment ou tout autre aménagement urbain.

Les études d'élaboration d'un PLU sont confiées à un bureau d'études privé compétent en urbanisme. Des personnes publiques sont consultées (chambres consulaires, conseil départemental, conseil régional, SCOT...). A l'issue de ces phases, le PLU est soumis à une enquête publique afin que tous les habitants puissent s'exprimer.

Cette enquête se déroulera du 23 octobre au 16 novembre 2020.

Le commissaire enquêteur sera présent à la salle polyvalente :

- **Vendredi 23 octobre de 14h00 à 16h00,**
- **Samedi 07 novembre de 10h00 à 12h00,**
- **Lundi 16 novembre de 17h00 à 19h00.**

Pendant la durée de l'enquête vous pourrez également venir en mairie consulter les documents et consigner vos observations aux heures d'ouverture habituelles.

Vous pourrez également vous connecter au registre dématérialisé <https://ssl.spl-xdemat.fr/Xenquetes/MA54155.html> ou adresser vos observations par écrit en mairie ou par courriel (pludeuxville1@orange.fr)



POINT TRAVAUX :

- Le terrain qui jouxte le cimetière a été débroussaillé, il est semé et sera bientôt planté d'arbres fruitiers.
- Plusieurs devis ont été demandés pour la mise aux normes électriques des bâtiments communaux (église, mairie, atelier communal, salle polyvalente, archive de la mairie). Le choix de l'entreprise a été fait en conseil municipal. Les devis sont signés, les travaux vont commencer.
- La porte de l'église a été réparée.
- Une réflexion est en cours pour l'isolation de la mairie et le devenir des bâtiments communaux.

AFFOUAGE :

Toutes les personnes intéressées pour faire du bois sont invitées à se faire connaître à la mairie avant le 29 octobre (mail, téléphone, permanence ...)

SECHERESSE :

Si des fissures ou autres dégâts sont apparus dernièrement chez vous à cause de la sécheresse de cet été, nous vous proposons de le signaler à la mairie (photos à l'appui). Nous avons fait une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle.

BRANCHES ET BRANCHAGE :

La commune a prévu un espace pour déposer vos branches et branchages d'un diamètre inférieur à 10 cm (au bout du chemin des roses, à l'ancien terrain de pétanque).

Ces branches seront broyées (fin novembre) et serviront de paillis pour les massifs de fleurs du village.

Merci pour votre participation à cette opération !!!

